giquello



ARTS D'AFRIQUE

D'OCÉANIE & D'AMÉRIQUE

Lundi 4 décembre 2023

EXPERTS

Cabinet Monbrison Salmon
Alain de Monbrison
+33 (0)1 46 34 05 20
Émilie Salmon
+33 (0)6 58 41 20 32
cabinet.monbrison.salmon@gmail.com
Lots 1 à 31

Anthony JP Meyer
+ 33 (0) 6 80 10 80 22
ajpm@meyeroceanic.com
Lots 32 à 37

Julien Flak
+ 33 (0)6 84 52 81 36
julienflak@gmail.com
Lot 38

Mezcala Expertises
Jacques Blazy
+33 (0)6 07 12 46 39
mezcala.expertises@gmail.com
Lots 39 à 44

Nous adressons nos sincères remerciements à Monsieur Jean-Michel Hoppan, Ingénieur d'études, CNRS,
pour sa lecture si pointue des céramiques mayas et à Monsieur Nicolas Latsanopoulos pour la qualité de ses dessins.
JMH : Jean-Michel Hoppan – NL : Nicolas Latsanopoulos – CP : Christine Philips

---

CONTACT

Claire Richon
+33 (0)1 47 70 48 00
c.richon@giquello.net

giquello

5, rue La Boétie - 75008 Paris
+33 (0)1 47 42 78 01 - info@giquello.net

giquello

Alexandre Giquello
Violette Stcherbatcheff

ARTS D’AFRIQUE, D’OCÉANIE & D’AMÉRIQUE

Lundi 4 décembre 2023 - 15h

Drouot - salle 4

EXPOSITIONS

Samedi 2 décembre de 11h à 18h
Lundi 4 décembre de 11h à 12h
Téléphone pendant l’exposition + 33(0) 1 48 00 20 04



1
Cimier Ciwara, Bamana
Mali
Bois, métal
L. 69 cm
Ciwara headdress, Bamana, Mali
L . 27 ¼ in

15 000/20 000 €

Le pays Bamana s'étend sur les rives du fleuve Niger, à l'ouest et au sud de l'actuel Mali. Les cimiers ciwara étaient destinés à célébrer les rites agraires. Montés sur des bonnets en vannerie, ils figuraient des antilopes hautement stylisées. Portés par les membres de la société secrète Ciwara, ils évoquaient l'union mythique du soleil (principe masculin) et de la terre (principe féminin). C'est la raison pour laquelle ces cimiers dansaient généralement en couple. Ces danses avaient lieu en plein jour, aussi bien dans les champs que dans les villages. Ode à la fertilité et à la fécondité, ils récompensaient également l'ardeur des travailleurs.
Alliant merveilleusement la stylisation des formes à la pureté des volumes, cette œuvre Bamana se distingue par l'élégance de sa composition. L'antilope, dont les traits sont habilement idéalisés, est parée de longues cornes qui s'étirent à l'horizontale en suivant le mouvement des oreilles. Le corps, dynamique, est paré d'une restauration autochtone sur le dos.



2

Singe anthropomorphe

Côte d'Ivoire

Bois à patine légèrement croûteuse

H. 51 cm

Anthropomorphic monkey, Ivory Coast
H. 20 in

20 000/30 000 €

Provenance :

- Collection privée européenne

Chez les Baoulés, les figures sculptées s'inscrivent dans un dialogue permanent entre le tangible et l'intangible. Ainsi, elles permettent de matérialiser les divers esprits de la terre, de la brousse, de l'eau ou du monde surnaturel. Elles sont alors considérées comme des interfaces entre le monde visible des vivants et l'au-delà invisible.

Les singes anthropomorphes, désignés sous les noms de *aboya* ou *mbotumbo,* interviennent plus particulièrement dans les rites de divination. La coupe qu'ils tiennent dans leurs mains est ainsi destinée à recevoir les offrandes. La patine légèrement croûteuse qui recouvre ici la figure lui confère une puissance accrue.

Les singes représentent en effet des *amuin* (divinités). Ils interviennent lorsque le seul pouvoir des génies est insuffisant pour résoudre une situation. Ils présentent généralement un corps très anthropomorphe, ici rendu plus humain encore par la position assise sur une chaise. Si les mains sont celles d'un homme, les pattes sont animalières. Le visage, lui, évoque un mélange entre le singe cynocéphale et l'hyène. Les oreilles demeurent curieusement humaines.

Très sacrées, ces figures sont parmi les plus anciennes en pays Baoulé. Transmises de génération en génération, elles sont souvent précieusement conservées et dissimulées.



3

Figure masculine Baoulé

Côte d'Ivoire

Bois à patine d'usage

H. 50 cm

Baule male figure, Ivory Coast

H. 19 3/4 in

40 000/50 000 €

Très belle statuette masculine Baoulé représentant une Blolo bian ou époux de l'autre monde dont il émane une grande intériorité.

Sculpté dans un bois dur dont la surface présente une superbe patine d'usage brillante, le personnage se tient debout. Campée sur des jambes fléchies, aux muscles puissants et galbés et au fessier saillant, correspondant aux canons esthétiques Baoulé, cette statue adopte une position dynamique. Les épaules carrées surplombent la fine poitrine. Les bras sont maintenus le long du buste, les mains reposant à plat de part et d'autre de l'ombilic, *kôtua*.
Dans le prolongement du fessier galbé, le dos présente une ligne vertébrale délicatement figurée.
Le long cou cylindrique contribue à mettre en valeur le visage au modelé délicat. La coiffure est finement ouvragée. Elle est constituée d'un chignon sommital en deux parties.

Les éléments sensoriels s'inscrivent dans un cœur délimité par la ligne des sourcils. Les arcades sourcilières forment un double arc de cercle dont le trait se poursuit pour former le nez droit aux narines légèrement épatées. Les yeux en grain de café sont clos.

La grande maîtrise de l'artiste, opposant à la fois la force et la dynamique de l'ensemble à la délicatesse et la finesse du détail, nous sommes en présence d'un précieux témoignage du génie de l'art Baoulé.



4

Masque Yohouré

Côte d'Ivoire

Bois et pigments

H. 30,5 cm

Yaure mask, Ivory Coast

H. 12 in

80 000/120 000 €

Provenance :

- Ancienne collection particulière, Belgique

Publication :

- Alain-Michel Boyer, Patrick Girard et Marceau Rivière, *Arts premiers de Côte d'Ivoire,* catalogue d'exposition, 1997, p. 90, fig. 84

Exposition :

- *Arts premiers de Côte d'Ivoire,* Château de Carmes de La Flèche, 11 janvier au 3 mars 1997, Château Saint-Jean de Nogent-Le-Rotrou, 8 mars au 28 avril 1997

Installés au centre de la Côte d'Ivoire, les Yohourés occupent un petit territoire. Les masques à visage humain de ce peuple sont d'une grande finesse et d'une grande expression. Ils font souvent partie de l'ensemble du « *je* » ou du « *lo* » et sont utilisés lors de cérémonies, représentant des puissances surnaturelles, et faisant le lien vers le dieu suprême et créateur, Bali.

Ce masque, important et sensible dit *klomle* est une très belle représentation d'un visage humain, sur lequel sont venus se poser deux oiseaux. Il fait le lien et réconcilie la nature et l'humanité.
Les lèvres et paupières sont rehaussées au kaolin. La ligne de la coiffure, élégante, est soulignée d'une ligne tracée au pigment bleu. Le sommet de la tête est orné d'une base trapézoïdale, elle-même surmontée de deux oiseaux, probablement des calaos ou des ibis.

Un exemplaire de la même typologie figurait dans la collection de Pierre et Claude Vérité, et dans celle de la collection Barbier-Mueller.





5

Figure Baoulé assise

Côte d'Ivoire

Bois

H. 49 cm

Baule seated figure, Ivory Coast
H. 19 ¼ in

50 000/60 000 €

Provenance :

- Collection privée européenne

Figure masculine assise sur un petit tabouret ouvragé, les pieds à plat sur une base carrée. La forme du siège semble d'inspiration akan.

Distinctivement Baoulé, le visage est rythmé par une profusion de scarifications. Réunies sur le front, les tempes et les joues, elles encadrent les yeux, un petit nez et une bouche entrouverte. Des marques similaires parent le cou ainsi que le reste du corps. Le menton est prolongé par une barbe gravée de sillons. On notera les inclusions de cuivre sur le front.

De la main droite, le personnage porte à sa bouche une coupe ou une calebasse évidée. La main gauche repose sur sa cuisse.

Cette œuvre n'est pas sans rappeler une figurine similaire, dite du « Maître d'Ascher », acquise par Ernest Ascher vers 1925. Le traitement des corps, aux membres longs et charnus, est empli d'un même esprit de rondeur et de réalisme. La coiffure de tresses latérales encadrant une coque sommitale est également proche.

Cette figure est un très beau témoignage de l'art des sculpteurs Baoulé.



6
Masque Dan
Côte d'Ivoire/Libéria
Bois, fibres végétales et métal
H. 22 cm
Dan mask, Ivory Coast/Liberia
H. 8 ¾ in

80 000/120 000 €

Le peuple Dan vit dans les régions du Nord-Ouest de la Côte d'Ivoire et du Nord-Est du Libéria.
Composante essentielle de la société, les associations masculines sont un ferment de cohésion socio-politique. Des masques sont élaborés par elles pour incarner les esprits tutélaires de la brousse, et exhibés lors de danses rituelles. Les porteurs et propriétaires de masques sont des êtres jouissant d'un prestige particulier.
Ce très beau masque présente un visage anthropomorphe aux traits stylisés. Inscrit dans un ovale d'un noir profond, il est encadré d'une coiffure et d'une barbe tressées. Sous l'élégant arc de cercle des sourcils, les yeux, très fins, sont rehaussés de kaolin. Le nez fort et les hautes pommettes saillantes contribuent à renforcer la grande expressivité de cet objet. La bouche aux lèvres ourlées est ouverte et laisse voir des dents. Son intense expressivité témoigne du grand art Dan.







7

Masque Dan

Côte d'Ivoire/Libéria

Bois, kaolin, fibres végétales et cheveux

H. 23 cm

Dan mask, Ivory Coast/Liberia

H. 9 in

30 000/40 000 €

Par sa profonde intériorité, son équilibre parfait et ses proportions harmonieuses, ce masque est un très bel exemple de l'art Dan. La délicatesse de ses traits lui confère une présence majestueuse renforcée par sa belle patine et sa coiffe travaillée en fibres végétales.
Encadré dans un ovale presque parfait, le visage présente des yeux en amande percés d'une fine fente. La bouche aux lèvres pulpeuses est légèrement entrouverte. Elle est surmontée d'un petit nez droit et fin. Le front large et bombé est surmonté d'une coiffure composée de fines tresses qui retombent le long des joues.



8

Masque Dan à bec

Côte d'Ivoire / Libéria

Bois à patine légèrement croûteuse

H. 28 cm

Dan mask with a beak,
Ivory Coast / Liberia
H. 11 in

50 000/60 000 €

Provenance :

- Collection privée européenne

Originaires du Soudan occidental, les Dan occupent les régions montagneuses du nord-ouest de la Côte d'Ivoire et du nord-est du Libéria.

Leur renommée de sculpteurs sur bois est étroitement liée à la production de masques et de grandes cuillères cérémonielles. Le talent de sculpteur y est considéré comme un véritable don, transmis par la voie des rêves. Les artistes les plus respectés ont droit au titre de *zo* (maître).

Unissant l'homme et l'animal en un seul ensemble, ce masque est un parfait exemple du talent sculptural Dan. Les éléments animaliers y introduisent un aspect surnaturel. L'avancée du front surmonte des yeux étirés. Le long bec subtilement courbe dévoile deux rangées de dents. Il est possible que ce bec évoque celui du toucan. Dans la cosmogonie, celui-ci fait partie des premiers êtres de la création.

L'œuvre montre une belle patine, légèrement croûteuse.

Un masque de facture proche, publié dans l'ouvrage *Tribes of the Liberian Hinterland* (Peabody Museum, 1947) est désigné comme un masque juge, intervenant dans la résolution des conflits.

Hybride et fascinante, cette œuvre se distingue parmi le vaste éventail des masques Dan.



9

Masque Ligbi

Ghana/Côte d'Ivoire

Bois et pigments

H. 34,5 cm

Ligbi mask, Ghana, Ivory Coast

H. 13 ½ in

80 000/120 000 €

Rare masque du *Do* composé d'un visage humain surmonté de cornes. Les Ligbi sont un peuple d'Afrique de l'Ouest, implantés à la frontière du Ghana et de la Côte d'Ivoire, à l'est de Bondoukou.

De confession musulmane depuis longtemps, les Ligbi ont cependant maintenu une fête masquée, le *do.* Cette mascarade clôture la période du Ramadan, et est animée pendant plusieurs jours de danseurs masqués accompagnés de tambours et de chants, ce qui marque la conservation des traditions lors de ces festivités liées aux communautés islamiques. Les masques du *do* sont principalement liés à une vocation festive lors de leur participation à ces fêtes de réjouissance mais sont parfois également utilisés lors de cérémonies funéraires.

Sur le visage d'une belle couleur sombre, scarifications et traits sont mis en valeur par l'usage de pigments colorés. Les larges cornes de bœuf qui surmontent la tête sont typiques de ce type de pièce. Leur monumentalité animale s'oppose à la délicatesse du visage.

Son usage durant la fête *do* est visible par la complexe coiffure qui reproduit celle portée par les femmes musulmanes lors de ces fêtes de fin de Ramadan comme l'Aid-al-Kébir. Ce masque est un bel exemple de l'art de cette région empreint de syncrétisme.







10
Masque Igbo
Nigéria
Bois et pigments
H. 40 cm
Igbo mask, Nigeria
H. 15 ¾ in

10 000/15 000 €

Ce masque dit *agbogho mmwo* représente l'esprit d'une jeune fille.

Arborés par les membres de la société *mmwo*, ceux-ci sont utilisés lors des cérémonies d'initiations dédiées aux jeunes filles. La coiffure travaillée, les scarifications, l'expression du visage (son nez droit et fin, sa bouche ourlée et ses grands yeux) renvoient à une image de la beauté féminine idéale, vers laquelle doivent tendre les initiées. Les porteurs du masque s'efforcent également de démontrer, dans leur gestuelle, l'attitude convenable qu'il leur convient d'adopter.

11
Tabouret Akan
Ghana
Bois
H. 19,5 cm
Akan stool, Ghana
H. 7 ¾ in

2 000/3 000 €

Profondément lié à la notion de statut (familial, social, politique), le siège différencie son possesseur du reste de ses pairs.
Ici, la base est étagée, les rebords de l'assise légèrement incurvés. Le tabouret se distingue par ses pieds asymétriques. Si le piètement central adopte une forme tubulaire, les deux autres éléments de soutènement sont curviformes et agrémentés de petites encoches.

12

Figure féminine Yoruba

Nigéria

Bois et perles

H. 52 cm

Yoruba female figure, Nigeria

H. 20 ½ in

50 000/80 000 €

Belle et imposante statue Yoruba aux formes généreuses debout, tenant dans ses mains deux chasse-mouches. La taille est ornée d'une ceinture de perles rouges et bleues.
La coiffure est belle et sophistiquée.
Cette statue devait probablement figurer sur un autel dédié au culte du dieu Eshu.





13
Masque Idoma
Nigéria
Bois, pigment et fibres
H. 26 cm
Idoma mask, Nigeria
H. 10 ¼ in

40 000/50 000 €

Très ancien masque anthropomorphe Okua, typique des Idoma, qui apparaissait lors des cérémonies funéraires.
D'une grande puissance visuelle, ce masque-heaume allie à un travail sculptural très distinct une utilisation prononcée de la polychromie. Les pigments présents sur le visage sont comme pétrifiés, témoignant de l'ancienneté de l'objet. Il illustre parfaitement l'art de la Cross River. Selon Hélène Joubert, dans *Arts du Nigéria dans les collections privées françaises* le masque anthropomorphe Idoma Okua est typique : (...) « bouche large, ouverte, pourvue de dents ; yeux en amande, (...) scarifications frontales saillantes, verticales et temporales ».



14

Peigne Baga

Guinée

Bois à patine brune

H. 18 cm

Baga comb, Guinea

H. 7 1/8 in

1 200/1 800 €

Ce peigne à la belle patine brune semble reprendre quelques éléments caractéristiques des masques d'épaules dits nimba. Aux scarifications du visage et du torse s'allient les marques d'un cou annelé. Plus caractéristique encore, il en reprend la poitrine proéminente et tombante, essentielle pour un masque lié aux cultes de fertilité.

15

Peigne Baoulé

Côte d'Ivoire

Bois à patine brune

H. 14 cm

Baule comb, Ivory Coast

H. 5 ½ in

1 200/1 800 €

D'une belle sobriété, ce peigne se distingue principalement par le visage qui orne son centre. Sculpté comme un masque, il se rapproche ainsi des canons artistiques habituels des Baoulés. Les bords légèrement incurvés du peigne lui confèrent un surcroît d'élégance.

16

***Peigne Ebrié**

Côte d'Ivoire

Ivoire

H. 18 cm

Ebrie comb, Ivory Coast

H. 7 1/8 in

800/1 200 €

Peigne en ivoire à huit dents surmontées d'une figure masculine arborant une longue barbe droite. Le visage fin et étroit, légèrement décalé, se détache sur un motif en forme de disque solaire. Cette iconographie n'est pas sans rappeler celle du pharaon.

17

***Petit peigne Attié**

Côte d'Ivoire

Ivoire

H. 8 cm

Attie comb, Ivory Coast

H. 3 1/8 in

600/1 000 €

Chez les Akan, il est de coutume pour les hommes d'offrir aux femmes qu'ils convoitent ou à leurs épouses des peignes sculptés et gravés, résultats de commandes passées à un artisan. Cependant, ce modèle présente en son sommet un petit orifice qui permettait peut-être de le suspendre et de le porter comme ornement.



18
Poulie
Côte d'Ivoire
Bois à patine brun foncé
H. 18 cm
Pulley, Ivory Coast
H. 7 1/8 in

4 000/6 000 €

Belle poulie anthropozoomorphe, surmontée d'une petite figure aviaire. Ce type de poulie se retrouve notamment parmi plusieurs populations de Côte d'Ivoire, dont les Attié mais aussi les Baoulés, les Senoufo ou encore les Gouro.
Selon Susan Vogel, elles étaient accrochées au-dessus du métier à tisser sur la place publique afin d'être visibles de tous. L'artiste pouvait ainsi montrer ses talents de sculpteur à la communauté, et espérer des commandes de statuettes et de masques.


18

19
Peigne Fang
Gabon
Bois à patine noire
H. 26 cm
Fang comb, Gabon
H. 10 ¼ in

1 000/2 000 €

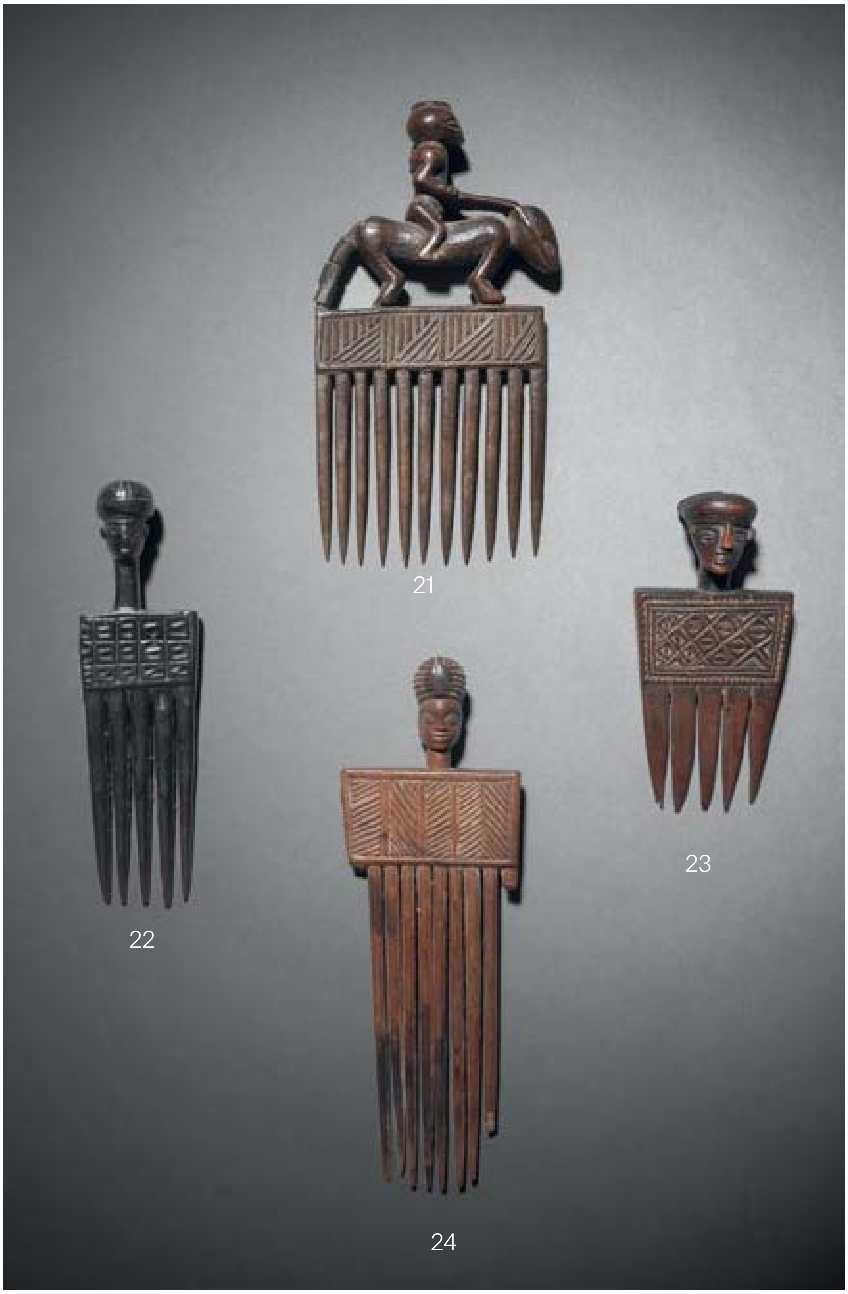
D'une très belle teinte sombre, ce peigne a probablement été patiné à l'huile de palme afin d'obtenir cette nuance. Le visage surmonte une succession de volumes géométriques. La pièce entière semble jouer sur l'équilibre entre les formes pleines et les creux. Le visage subtilement concave n'est pas sans rappeler les masques cordiformes tant présents chez les Fang.


20
19

20
Peigne Songye
République démocratique du Congo
Bois à patine brune
H. 18 cm
Songye comb, Democratic Republic of the Congo
H. 7 1/8 in

2 000/3 000 €

D'une belle simplicité, le travail décoratif de ce peigne allie jeu polychromique et incisions géométriques. Au sommet d'un cou allongé, la tête présente des yeux mi-clos et une petite bouche légèrement projetée vers l'avant. S'ils sont plus réalistes que ceux des masques Kifwebe, les traits du visage restent indéniablement Songye.



21
Peigne Chokwe/Sango ?
Angola
Bois à patine brun foncé
H. 15 cm
Chokwe/Sango comb, Angola
H. 15 7/8 in

2 000/3 000 €

Ce peigne cisakulo est orné d'une figure, probablement masculine, chevauchant un quadrupède. Commune à plusieurs exemplaires de ce type, cette iconographie semble faire directement référence à la manière de voyager des premiers marchands portugais. Les chevaux étant peu adaptés au climat de l'Angola, les déplacements s'effectuaient à dos de bœuf. Cela est notamment rapporté par Hermenegildo Capelo, officier de la marine portugaise, dans son ouvrage *De Angola à Contracosta* (1886).

22
Peigne Chokwe
Angola
Bois à patine noire
H. 13,5 cm
Chokwe comb, Angola
H. 5 ¼ in

1 000/1 500 €

Ce peigne cisakulo en bois sombre allie fonctionnalité et aspect décoratif. Les dents solides et au nombre restreint sont surmontées d'une tête au long cou. La coiffe, également incisée, fait référence aux coiffures réellement arborées par les Chokwe.

23
Peigne Chokwe
Angola
Bois à patine brun foncé
H. 10 cm
Chokwe comb, Angola
H. 4 in

1 200/1 800 €

Petit mais non moins travaillé avec soin, ce peigne cisakulo est décoré d'un motif géométrique. Le visage, masculin, présente une patine plus claire au niveau de la coiffe, du nez et du menton.
Les larges dents peu espacées peuvent laisser penser que ce peigne avait vocation à servir d'ornement. Selon Marie-Louise Bastin, les peignes portés en parures étaient l'apanage des hommes Chokwe.

24
Peigne Chokwe
Angola
Bois à patine brun clair
H. 18 cm
Chokwe comb, Angola
H. 7 1/8 in

1 000/1 500 €

Ce peigne de prestige dit cisakulo correspond à une forme largement répandue parmi les Chokwe du Kasaï méridional et de l'Angola. Les dix dents sont surmontées d'un élément rectangulaire incisé. Surmontant un cou relativement court, la tête est prolongée par une haute coiffure.



25

Coupe Kuba

République démocratique du Congo

Bois à patine brune et noire

H. 20 cm

Kuba cup, Democratic Republic of the Congo

H. 7 7/8 in

10 000/15 000 €

Les Kuba sont considérés comme l'un des groupes les plus prolifiques d'Afrique. Rendu célèbre par ses masques, ses statuettes et ses "velours du Kasaï", l'art Kuba s'est principalement développé autour de la figure du roi. Symboles d'une magnifique habileté technique et dotées d'une grande variété de formes, ces œuvres fascinèrent immédiatement les Occidentaux.

Les coupes anthropomorphes étaient des emblèmes de pouvoir et de richesse, réservées à l'usage des chefs et des notables Kuba. Elles représentaient pour les artistes des ateliers royaux de véritables exercices de virtuosité, marquant la compétition permanente pour le prestige, à la fois des artistes et de leurs commanditaires.

Cette très belle coupe présente un véritable raffinement décoratif dans le travail des traits du visage mais également des scarifications.

Le visage est empreint d'une expression d'autorité, alliée à une grande intériorité.



26
Peigne
Bois à patine brune
H. 14,5 cm
Comb
H. 5 ¾ in

500/800 €

D'une grande sobriété, la décoration de ce peigne se décline en un travail de lignes finement incisées.

27
Peigne Sumatra
Indonésie
Bois
H. 21,5 cm
Sumatra comb, Indonesia
H. 8 ½ in

600/1 000 €

Ce peigne est probablement une déclinaison d'une forme plus ancienne de peignes existant à Sumatra et à Java. Traditionnellement, il s'agit de tiges de bambou disposées en éventail et reliées entre elles par un appareil de fibres et de poix.

28
Cuillère, Sumatra/Timor ?
Indonésie
Corne
H. 23,5 cm
Sumatra/ Timor spoon, Indonesia
H. 9 ¼ in

600/800 €

Belle cuillère au manche recouvert d'une sculpture anthropomorphe très élaborée, typique de la sculpture de Timor. De telles figurations se retrouvent sur d'autres objets utilitaires de la région.



29
Cuillère Haida
Côte Nord-Ouest, Canada
Corne
H. 28 cm
Haida spoon, North West Coast, Canada
H. 11 in

3 000/5 000 €

Les Haïdas sont établis sur la côte ouest du Canada, au nord des Etats-Unis, le long de la côte du Pacifique et dans l'archipel Haida Gwaii. Ils sont divisés en deux fratries appelées Corbeau et Aigle. Chacune d'entre elles est composée de plusieurs clans et les mariages doivent se conclure entre personnes appartenant à deux groupes distincts.
Habiles travailleurs du bois, les Haïdas se sont notamment illustrés dans la fabrication de canots et de boîtes hermétiques. Ils sculptaient également l'ivoire de morse et la corne de chèvre.
Ce type de cuillère est le plus souvent réalisé en corne de chèvre de montagne ou en corne de mouflon. Le manche est entièrement sculpté de figures totémiques, semblables à celles qui ornent les poteaux rituels. Elles sont utilisées lors de la cérémonie du potlatch. Elles sont en outre l'objet de troc entre les Haïdas et les populations voisines que sont notamment les Tlingit et les Tshimshian.



30
Cuillere Haïda
Côte Nord-Ouest, Canada
Corne
H. 32 cm
Haida spoon, North West Coast, Canada
H. 12 5/8 in

3 000/5 000 €

Le manche entièrement sculpté laisse place à un large cuilleron. Si ce dernier conserve sa teinte originale, le manche, et son décor de figures totémiques, ont désormais une nuance plus sombre. La forme générale de cet objet paraît faire écho à la courbe de la corne.
L'art Haïda intéresse les collectionneurs dès la première moitié du XXe siècle. Claude Levi-Strauss rapporte ainsi que la boutique de Julius Carlebach, sur la Troisième Avenue à New York, est l'un des lieux majeurs d'acquisition par les collectionneurs, notamment européens.





31
Bouchon de flûte *wusear*
Biwat (Mundugumor), Rivière Yuat,
Papouasie-Nouvelle-Guinée
Bois, plumes, coquillage
H. 64 cm
Flute stopper *wusear*
Biwat (Mundugumor), Yuat River,
Papua New Guinea
H. 25¼ in

80 000/120 000 €

Provenance :
- Charles Ratton
- Galerie Kamer, acquis en 1966 par Emile Veranneman
- Emile Veranneman
- Transmis par descendance

Résidant dans la région du Bas Sepik, les Biwat (ou Mundugumor comme les nomment leurs voisins) sont connus pour leurs sculptures aux formes évocatrices et puissantes. Les flûtes, ainsi que les bouchons *wusear,* qui les accompagnent sont considérées parmi leurs réalisations les plus sacrées.

Systématiquement conservées à l'abri des regards, elles ne sont sorties que lors d'occasions cérémonielles très particulières. Elles reçoivent en outre des offrandes alimentaires. A l'instar d'autres bien sacrés, leur transmission se fait de père en fille et de mère en fils.

Planté dans la partie supérieure des flûtes en bambou, le bouchon représente un esprit masculin. On considère que ceux-ci s'expriment à travers l'instrument. Selon Philippe Peltier : « Ces bouchons étaient des témoins inaliénables des alliances entre clans. En outre, on sait qu'il pouvait aussi sceller une alliance d'entraide entre deux hommes à la suite d'un épisode guerrier. »

Juchés sur un support, les personnages sont toujours debout en position frontale. La tête est disproportionnée par rapport au reste du corps et légèrement penchée vers l'avant. Le front en particulier est très allongé. Ici, le sommet est couronné d'une profusion de plumes sombres.

L'oreille est traitée de façon délicate mais non réaliste. Les sourcils, comme en relief, surplombent des yeux incrustés. Le nez est proéminent. La bouche est petite, travaillée en demi-lune. Le collier de barbe est percé de petites perforations.
Une pièce similaire figurait dans la collection d'Arthur Speyer.





32

Linteau Malagan ou kobo-kobor

Nouvelle-Irlande, archipel de Bismarck, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Mélanésie

XIXe/XXe siècle, époque coloniale allemande

Bois, pigments, résine et turbo-marmoratus opercula

L. 214 cm

Lacunes mineures, frottements et usures dus à l'âge et à l'usage

Malagn or kobo-kobor, New Ireland, Bismarck Archipelago, Papua New Guinea, Melanesia

L. 84 ¼ in

50 000/60 000 €

Provenance :

- Galerie Alexis Brimaud, Paris

Grande frise Malagan, ou kobo-kobor, provenant d'une maison d'initiation. Elle est composée d'une figure anthropomorphe entourée de part et d'autre d'animaux composites stylisés (oiseaux, homards, requins etc). Le personnage porte un kapkap sur sa poitrine et tient des serpents dans ses dents. Ces frises, ou linteaux, sont généralement sculptées de manière symétrique s'étendant vers l'extérieur à partir d'un point focal central.





33

Grand personnage représentant un ancêtre masculin debout

Région du Bas Sepik, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Mélanésie

XIXe/XXe siècle

Bois avec une épaisse couche d'ocre rouge et traces d'autres pigments, fibres végétales, coquilles de Nassa et Conus

H. 85 cm

Lacunes mineures, frottements et usures dus à l'âge et à l'usage

Large figure representing a standing male ancestor, Lower Sepik region, Papua New Guinea, Melanesia

H. 33 ½ in

30 000/40 000 €

Provenance :

- René Rasmussen, Paris / Bruxelles
- Maurice Bonnefoy, Paris/New York/Genève, D'Arcy Galleries, New York (?)
- Vente Picard, 12 mai 1992
- Vente Picard, 14 février 1994, provenant notamment de la collection André Blandin
- Christie's, 16 novembre 1995
- Christie's, 14 juin 2004
- Galerie Alexis Brimaud, Paris

Imposant personnage figurant un ancêtre masculin debout les bras le long du corps. La grande tête barbue représente un tiers de la hauteur totale et est posée bas sur les épaules avec une légère inclinaison lui conférant un regard humain et doux. Les yeux sous forme d'importants plots sont incrustés en leur centre d'une coquille de Nassa figurant la pupille. Le nez puissant est long et pointu avec les narines en ancre de marine au-dessus d'une large bouche souriante aux lèvres sensuelles. Les oreilles percées pour des ornements en fibres sont situées haut sur les côtés du visage de part et d'autre du grand front. Le torse et les membres sont simplifiés mais bien modelés avec le sexe et les doigts et orteils bien définis. Le personnage monoxyle se tient debout sur une base hémisphérique.

René Rasmussen né en 1911 et mort en 1979 à Paris, est un marchand d'arts premiers, galeriste, et collectionneur français. Après 1945, René Rasmussen fut l'un des plus importants marchands d'art tribal spécialisé dans l'art d'Afrique sub-saharienne. Installée à Paris, sa galerie recevait les visites des surréalistes et de Pablo Picasso, entre autres. Il fut, aux côtés de Marcel Griaule un des découvreurs de l'art des Dogons. Sa collection fut dispersée lors d'une vente en 1979 et 1980 et certaines de ses pièces africaines sont visibles au musée du Quai Branly.

D'Arcy Galleries exposait principalement des artistes contemporains et surréalistes. Établie sur Madison Avenue, au numéro 1091 entre les quatre-vingt-deuxième et quatre-vingt-troisième rues de février 1957 à juin 1968, la galerie était dirigée par Maurice Bonnefoy (1920-1999). Les expositions les plus notables allaient de Kurt Seligmann à l'art précolombien. Bonnefoy avait été stationné en Égypte pendant la Seconde Guerre mondiale où il était un pilote des forces aériennes françaises libres. Il amassé une grande collection d'art africain et océanien. Il est connu pour avoir acquis le plus grand groupe de sculptures Ewa de la rivière Korwewori en Nouvelle-Guinée et organisé les grandes expositions à New York et Neuchâtel avec pour résultat final la vente de la plupart d'entre elles au Musée ethnographique de Bâle.





34
Linteau
Nouvelle-Irlande, archipel de Bismarck,
Papouasie-Nouvelle-Guinée, Mélanésie
XIX[e] siècle
Bois, pigments, résine et turbo-marmoratus
opercula
L. 296 cm
Renforts mineurs de consolidation à l'arrière
Lacunes mineures, frottements et usures dues à
l'âge et à l'usage
Lintel, New Ireland, Bismarck Archipelago, Papua
New Guinea, Melanesia
L. 116 ½ in

30 000/40 000 €



Provenance :

- Collecté sur le terrain en 1895 par le comte Rodolphe Festetics de Tolna (1865-1933?) lors de son voyage de huit ans dans l'océan Pacifique et Indien à bord du Yacht « le Tolna ». Consulter l'ouvrage relatant ce voyage édité par la Librairie Plon « Plon Nourrit et Cie, Imprimeurs - Éditeurs 8 rue Garancière Paris 6e, 1904 » Nouvelle Irlande Chapitre VI page 107 à 146.
- Saisi comme bien Austro-Hongrois en 1914 par les douanes françaises.
- Acquis par le Dr. Stephan Chauvet (La Gaude et 35 rue de Grenelle, Paris) lors de la vente aux enchères des douanes françaises en 1920.
- Offert à la vente en 1950 par Jean Roudillon, 8 rue des Saints-Pères, Paris en consignation du Dr Chauvet.
- Acquis en 1950 par Edmond Bomsel auprès de Jean Roudillon puis la famille Bomsel par descendance jusqu'en 2015. Edmond Bomsel était un bibliophile proche d'André Breton et des milieux artistiques en particulier celui des surréalistes. Il a dirigé avec Léon Pierre-Quint les éditions du Sagittaire, notamment entre 1944 et 1951. Il existe un remarquable portrait d'Edmond Bomsel peint par Jean Lurçat.

Très grande frise Malagan, ou kobo-kobor, provenant d'une maison d'initiation. Elle est composée de multiples figures anthropomorphes et zoomorphes imbriquées. Ces frises, ou linteaux, sont généralement sculptées de manière symétrique s'étendant vers l'extérieur à partir d'un point focal central, en l'occurrence un cercle vide représentant le tout-puissant *malagan vavara*. Les extrémités sont sculptées avec des représentations de grands poissons symbolisant la mort, tandis que le reste de la sculpture est composé d'une multitude d'oiseaux qui se chevauchent avec de longues plumes étendues. Les corps de deux figures ancestrales, ayant malheureusement perdu leur tête, font également partie de la composition. Une frise très similaire, collectée entre la fin du XIXe et le début du XXe siècle, est conservée au Ethnologisches Museum de Berlin (inv.VI57383).



32

35
Bâton de Danse
Îles Santa Cruz, Îles Salomon, Para-Polynésie
Fin XIXe - début XXe siècle
Bois (alstonia) à patine d'usage, pigment et fibres indigènes
L. 99 cm
Lacunes mineures et une grande fissure,
ancienne restauration au bec
Dance staff, Santa Cruz, Solomon Islands, Para-Polynesia
L. 39 in

4 000/5 000 €

Provenance :
- Ancienne collection privée écossaise.

Bibliographie :
- Speiser, Felix von & Foy,W. von, *Völkerkundliches von den Santa-Cruz-Inseln in Ethonlogica,* Verlag Hiersemann, Leipzig, 1916

Un rare bâton de danse figuratif représentant une tête d'oiseau marin. Le corps du bâton est recouvert de représentations stylisées de poissons et d'oiseaux peints. La plupart des bâtons de danse représentent la pirogue du "voyage original" de peuplement du Pacifique mais, dans de rares occasions, les bâtons sont sculptés soit comme des oiseaux, soit des poissons - notamment les requins.

36
Couronne Tahiti
Polynésie Française, Iles de la Société
XIXe/XXe siècle.
Coquillages et fibres
D. 21 cm
Menus manques
Tahiti crown, French Polynesia, Society archipelago
D. 8 ¼ in

900/1 000 €

Provenance :
- Ancienne collection Gerard Wahl dit Boyer (Bébé Rose), puis par descendance.

Bibliographie :
- Biebuyck, D., and Van den Abbeele, N., *The Power of Headdresses,* p.240, Pl.193

Couronne composée de minuscules coquillages montés sur une âme de fibre et organisés pour former un complexe décor à base de chevrons multicolore.



36



37

Haida-Gwaii, Colombie Britannique, Côte Ouest du Canada (North West Coast)

Argilite

XIXe/XXe siècle.

H. 44 cm

Haida–Gwaii, British Columbia,
North West Coast
H. 17 3/8 in

8 000/9 000 €

Provenance :
- Galerie Alexis Brimaud, Paris

Totem modèle ou *gyaaGang gii niijang* en langue Haida. De très belle facture ce poteau est orné d'un ensemble d'animaux se superposant : aigle, corbeau, ours, loup et un visage humain. Ces représentations sont les blasons héraldiques d'une personne ou famille. Sculptées dans de l'argilite noire, ces œuvres raffinées sont une des plus esthétiques réalisations des artistes de la fin du XIXe siècle en Colombie Britannique.

UNE EXCEPTIONNELLE KACHINA ARCHAÏQUE

38
Exceptionnelle Kachina archaïque
Hopi, Arizona
Bois sculpté (racine de cottonwood), pigments naturels
Années 1900
H. 52 cm
An exceptional, early Katsina doll, Hopi, Arizona
H. 20 ½ in

18 000/25 000 €



Provenance :
- Ex collection Merton D. Simpson, New York
- Ex collection Elaine Lustig Cohen (1927-2016), New York
- Acquise auprès du précédent le 5 mai 1964
- Ex collection Galerie Flak, Paris
- Ex collection privée européenne, acquise des précédents en 2018

Depuis des centaines d'années, au sommet des mesas, les montagnes plates d'Arizona, des danseurs masqués et costumés viennent prier pour la pluie et la germination. Ils figurent les esprits kachina ou « katsinam », un mot signifiant à la fois statuette de bois, danseur masqué ou divinité.
A l'issue des cérémonies, les danseurs offrent aux enfants du village des poupées sculptées à leur image. L'enfant qui recevait une poupée la gardait précieusement en souvenir de cette danse et l'accrochait au mur de sa maison en signe de protection.
On peut répertorier près de 450 esprits kachina différents dans le panthéon Hopi. Chacun se caractérise par des couleurs, des symboles, des chants et des fonctions spécifiques.
Célébration de la faune et de la flore, appel à la fertilité et à la clémence des éléments, mais aussi miroir de la société avec ses guerriers, ses clowns ou ses censeurs, le monde des kachinas fascine ethnologues, collectionneurs et artistes depuis plus d'un siècle.

Taillée dans la racine de cottonwood, un peuplier américain, cette poupée Kachina de très grande taille présente des proportions caractéristiques des œuvres datant de la fin du XIXe siècle ou des premières années du XXe : un visage occupant environ le tiers de la hauteur totale de la composition, un torse large et des jambes courtes.
Le visage est surmonté d'une tabletta, un élément étagé en forme de couronne. La découpe de la tabletta reprend la forme des « escaliers du ciel » figurant l'eau de pluie tombant des nuages. Les yeux sont protubérants et la forme de la bouche évoque la figuration d'un batracien.

Il n'est pas évident d'attribuer une identification précise à la figure présentée ici. Il est probable qu'il s'agisse d'une Katsina Hisat (kachina des temps anciens), à savoir un esprit n'ayant pas dansé depuis des décennies et dont le souvenir n'a pas été conservé, éventuellement un esprit kachina lié au Clan de l'Eau (Water Clan).

En termes de provenance, cette sculpture acquise auprès du grand marchand new-yorkais Merton D. Simpson le 5 mai 1964 faisait partie de la collection d'Elaine Lustig Cohen (1927–2016), designer et artiste de renom à New York.
Elaine Lustig Cohen et son mari Arthur Cohen avaient assemblé une exceptionnelle collection d'art extra-européen (et notamment d'Amérique du Nord) à partir des années 1950-1960.

Cette Kachina géante se distingue par son archaïsme, sa poésie et sa force d'évocation.



Elaine Lustig Cohen
chez elle à New York





ϴ 39

Masque anthropomorphe

Culture Olmèque, la Laguna (Xochipala), État de Guerrero, Mexique

Préclassique moyen, 900-400 avant J.-C.

Serpentine vert clair moucheté

H. 11 cm

Olmec La Laguna (Xochipala) round maskette, mottled light green serpentine, Guerrero, Mexico

H. 4 3/8 in

40 000/60 000 €

Provenance :

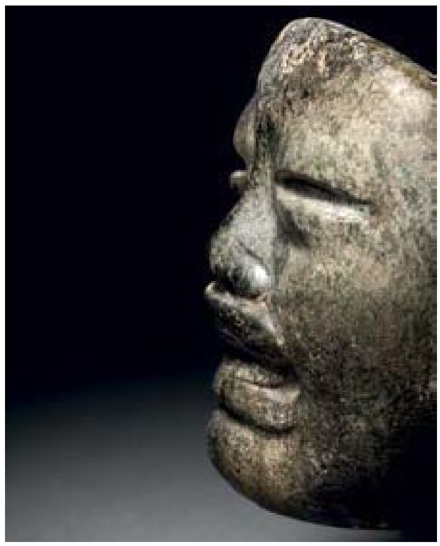
- Acquis par l'actuel propriétaire en 2003
- John A. Stokes, Nyack, acquis en 1959

Publication :

- Coe, Michael D. et al., *The Olmec World - Ritual and Rulership*, The Art Museum, Princeton University in association with Harry N. Abrams Inc., New York, 1995, p. 309, n° 228.

Exposition :

- *The Olmec World: Ritual and Rulership*, The Art Museum, Princeton University, 16 décembre 1995 - 25 février 1996, The Museum of Fine Arts, Houston, 14 avril - 9 juin 1996



ϴ Lots en importation temporaire

ϴ 40

Masquette – Portrait d'un souverain

Culture Olmèque, Arroyo Pesquero, Mexique

Préclassique moyen, 900-400 avant J.-C.

Serpentine verte mouchetée et veinée

H. 10,5 cm – L. 8,5 cm

Olmec (Arroyo Pesquero) maskette – portrait of a ruler, mottled green serpentine with veins, Mexico

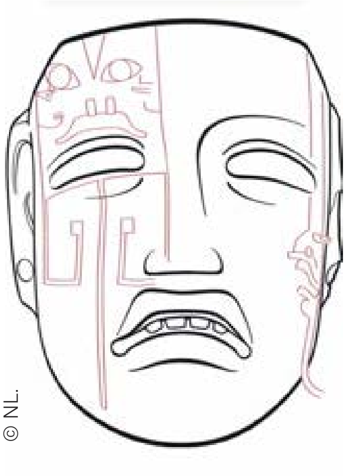
H. 4 in – 3 3/8 in

50 000/80 000 €

Provenance :

- Collection privée américaine, acquis en 2008
- Galerie Mermoz, Paris
- Ancienne collection Yvon Collet depuis 1969





© NL.

Ce masque olmèque représente le portrait d'un souverain identifié par David Joralemon comme étant le « Seigneur de la Double Volute » (1996 : 218-219). Ce nom est dû aux motifs incisés sur le visage (peut-être s'agit-il de tatouages ?) et il se peut qu'ils correspondent au nom du souverain ou à celui de la dynastie à laquelle il appartient.
D'autres masques et figures olmèques du Préclassique moyen montrent ces motifs que l'on retrouve sur une vaste aire incluant les hauts-plateaux du Mexique, ainsi que dans l'État de Guerrero (Coe, 1989 : 78 et Griffin, 1981 : 221).
Ce masque se distingue par une déformation exceptionnelle du front, des yeux en amande et des lèvres aux commissures extérieures tombantes, ainsi que par ses dessins incisés.
Ils représentent à gauche une face d'homme-jaguar (were-jaguar) au front fendu avec, en dessous, la présence de deux longues volutes. Michael Coe a émis l'hypothèse que ce visage serait la représentation d'une raie anthropomorphisée, animal surnaturel choisi en raison de la fonction de son aiguillon barbelé utilisé pour les autosacrifices (1989 : 76).
À droite, est gravé un visage vu de profil.
La serpentine utilisée pour sculpter ce masque comporte des inclusions beiges et des veines d'un autre minéral. La face est polie comme un miroir, indiquant que la pierre utilisée est plus dure que la plupart des serpentines. Deux trous de suspension sur le haut du front et un autre sur le bas du menton suggèrent que le masque était porté en pectoral ou faisait partie de l'assemblage d'une coiffe. Il pouvait également être fixé à une ceinture ou attaché à un bâton cérémoniel. CP



ϴ 41

Masque anthropomorphe

Culture Chontal, État de Guerrero, Mexique

Préclassique récent, 300-100 avant J.-C.

Pierre verte mouchetée

H. 20,5 cm

Guerrero (Chontal) mask, Mexico, mottled greenstone,
H. 8 in

20 000/30 000 €

Provenance :

- Collection privée américaine, acquis en 2003
- Galerie Mermoz, Paris
- Collection privée européenne, acquis en 1973

Le masque en pierre se retrouve dans tout l'État de Guerrero. S'il existe des similitudes de style entre certains masques Chontal et Mezcala, il n'en demeure pas moins que chaque région a gardé son propre style. C'est le cas de ce très important masque au contour carré et dentelé sur la bordure. Ces masques ont été découverts en général dans des sépultures mais leur rôle reste encore inconnu aujourd'hui. La beauté et la sérénité de ces visages qui touchent notre sensibilité esthétique nous révèlent le travail de véritables artistes.



ϴ 42

Créatures grotesques

Culture maya, Île de Jaina, Mexique

Classique récent, 600-900 après J.-C.

Céramique et restes de pigment bleu

H. 15,2 cm

Maya (Jaina) double figure of supernatural creature carrying a deity, buffware ceramic with blue pigment,

H. 6 in.

30 000/40 000 €

Provenance :

- Acquis par l'actuel propriétaire en 1994
- Marisol Stokes, Nyack, acquis par héritage en 1989
- Agueda Hernandez Herrero, Mexico City, acquis dans les années 1970

Publication :

- Graulich, Michel et Lin Crocker, *Chefs-d'oeuvre inédits de l'art précolombien*, ARTS 135, Paris, 1985, fig. 409.

Cette statuette en céramique à l'effigie de deux personnages grotesques, est une figurine du style dit "Jaina", du nom d'un site insulaire dans l'actuel État mexicain de Campeche où de nombreux exemplaires ont été découverts dans un excellent état de conservation (du fait d'avoir fait partie là de trousseaux funéraires, ce qui n'était en général pas le cas). Ces statuettes "Jaina" sont le type le plus élégant des figurines en terre cuite produites par la culture maya et, tout comme les extraordinaires poteries polychromes appartenant à la sphère céramique Tepeu, elles sont caractéristiques de l'époque classique récente (entre la fin du VIe siècle et le IXe). Un personnage apparaissant sous les traits d'une divinité anthropomorphe aux traits de crustacé - peut-être un comédien costumé tel que l'on en voit dans la représentation théâtrale peinte sur le mur ouest de la salle 1 du Temple des Peintures de Bonampak, dans l'actuel État mexicain de Chiapas - porte ici au dos (assis dans son mecapal) un autre personnage grimaçant, qui apparaît comme un petit homme aux traits simiesques, coiffé d'un chapeau. Il s'agit ainsi d'une possible représentation burlesque où le rapport au sacré et au rituel n'est cependant probablement pas absent. On sait en effet que, chez les anciens Mayas, les écrevisses étaient des animaux évoquant l'inframonde aquatique dans lequel les membres de l'élite notamment aspiraient à renaître, tandis que les singes étaient vus comme de facétieuses créatures humanoïdes appartenant au monde d'en haut, que leurs mains avaient dotés d'aptitudes exceptionnelles. JMH



ϴ 43

Personnage assis en tailleur portant un casque amovible

Culture Maya, Petén, Guatemala

Classique récent, 600-900 après J.-C.

Céramique brune avec restes de pigments rouge, bleu et jaune

H. 12,4 cm avec le casque

Maya seated figure with removable helmet, brownware ceramic with traces of red, blue and yellow pigments, Petén Guatemala, H. 4 7/8 in with the helmet

45 000/60 000 €



Provenance :

- Collection privée américaine
- Acquis par l'actuel propriétaire en 1991
- Ancient Art of the New World, New York
- Dr. et Mrs. Robert Kuhn, Los Angeles
- Alphonse Jax, New York

Publications :

- Kerr, Justin, A Pre-Columbian Portfolio: An Archive of Photographs, mayavase.com, n°2299 a et b, ajouté le 6/01/2003
- Coe, Michael D. et Kerr, Justin, *The Art of the Maya Scribe*, Thames and Hudson, 1997, p. 22, n° 13
- Graulich, Michel et Lin Crocker, *Chefs-d'œuvre inédits de l'art précolombien,* ARTS 135, Boulogne, 1985, fig. 368 - 369

Cette statuette en céramique à l'effigie d'un homme assis dans une posture digne de celle d'un yogi indien semblerait toutefois représenter un lutteur au repos, ainsi que paraît l'indiquer le casque amovible dont on peut le coiffer.

Des représentations connues depuis près de cinquante ans sur une poterie polychrome appartenant à la sphère céramique Tepeu caractéristique de l'époque classique récente (voir le vase K500[1]) montrent que ces lutteurs casqués étaient comme des sortes de "gladiateurs" boxant à l'aide de boules en pierre et d'objets tranchants. Ces pugilistes n'ont manifestement pas été une spécificité maya en Mésoamérique, puisqu'on en connaît également des représentations chez les Zapotèques de l'actuel État mexicain d'Oaxaca.

Selon une technique plus largement répandue à la même époque chez les Totonaques de l'actuel État mexicain de Veracruz, le noir des cheveux du personnage a été rendu par application de chapopote (ou bitume mexicain). Son pagne et ses bracelets de cheville à grelots sont semblablement rehaussés d'asphalte noir.

JMH

1. Cette dénomination signifie que la photographie de l'objet est enregistrée sous le numéro 500, dans le corpus d'artefacts mobiles mayas de Justin Kerr : http://research.mayavase.com/kerrmaya.html



ɵ 44

Sauterelle ou criquet

Culture Tarasque, Michoacan, Mexique

Préclassique récent, 1200-1500 ap. J.-C.

Pierre volcanique grise

H. 33 cm - L. 55 cm

Grasshopper, Tarascan culture, Michoacan, Mexico, grey volcanic stone

H. 13 in – L. 21 5/8 in

30 000/40 000 €

Provenance :

- Collection privée américaine, acquis en 1990
- Fine Arts of Ancient Lands, New York
- Sotheby's New York, 2 Mai 1990, lot 237

Certainement la représentation d'une sauterelle à la silhouette magnifiquement stylisée, pattes arrière repliées prête à bondir. La tête de l'insecte est dans le prolongement du corps aux traits incisés avec des yeux obliques. La bouche est soulignée en léger relief. La fonction de ce type de représentation est inconnue. Les insectes pourvus de deux paires de membres sont fréquents dans l'art du Mexique ancien. Cette coutume est perpétuée aujourd'hui par les Tarahumara, indiens du Nord-Ouest du Mexique.



CONDITIONS DE VENTE

La vente se fera au comptant en euros. Les acquéreurs paieront en sus des enchères par lot et par tranche, les commissions et taxes suivantes :
- 25% HT de 1 € à 150 000 € soit 30% TTC
- 20.50% HT de 150 001€ à 500 000 € soit 24.60% TTC
- 17% HT au-dessus 500 000 € soit 20.40% TTC
La T.V.A. (20%) est en sus de la commission H.T.
Les lots 39 à 44 provenant des Etats-Unis, les commissions indiquées ci-dessus seront éventuellement majorées des frais d'importation de 5,5 % HT augmentés de la TVA en vigueur, voir paragraphe ADJUDICATAIRES partie III pour plus de détail.
Les enchères suivent l'ordre des numéros du catalogue. La Société de Vente et les Experts se réservent la faculté, dans l'intérêt de la vente, de réunir ou de diviser les numéros du catalogue.

CATALOGUE

Nous avons notifié l'état des objets dans la mesure de nos moyens, il est mentionné au catalogue à titre strictement indicatif. Les biens sont vendus dans l'état où ils se trouvent au moment de la vente. L'absence de mention dans le catalogue, n'implique nullement que le lot soit en parfait état de conservation ou exempt de restauration.
Les dimensions et poids des œuvres sont donnés à titre indicatif. Une exposition ayant permis un examen préalable des pièces décrites au catalogue, il ne sera admis aucune réclamation concernant l'état de celles-ci, une fois l'adjudication prononcée et l'objet remis. Sur demande, un rapport de condition pourra être fourni pour les lots dont l'estimation est supérieure à 1 000 €. Les estimations sont fournies à titre purement indicatif. Les mentions concernant la provenance et/ou l'origine du bien sont fournies sur indication du vendeur et ne sauraient entraîner la responsabilité de l'OVV Giquello et associés.

ORDRES D'ACHATS

Tout enchérisseur qui souhaite faire une offre d'achat ou enchérir par téléphone peut envoyer sa demande par courrier, par mail ou par fax, à l'O.V.V. Giquello et associés, accompagnée de ses coordonnées bancaires et postales. Les enchères par téléphone sont un service gracieux rendu aux clients qui ne peuvent se déplacer.
L'O.V.V. Giquello et associés et ses employés ne pourront être tenus responsables en cas d'erreur éventuelle ou de problème de liaison téléphonique. Lorsque deux ordres d'achat sont identiques, la priorité revient au premier ordre reçu.
En cas d'adjudication, le prix à payer sera le prix marteau ainsi que les frais, aux conditions en vigueur au moment de la vente.

VENTES AUX ENCHÈRES EN LIGNE

Une possibilité d'enchères en ligne est proposée. Elles sont effectuées sur le site internet www.drouotlive.com, qui constitue une plateforme technique permettant de participer à distance par voie électronique aux ventes aux enchères publiques ayant lieu dans des salles de ventes. Le partenaire contractuel des utilisateurs du service Drouot Live est la société Auctionspress. L'utilisateur souhaitant participer à une vente aux enchères en ligne via la plateforme Drouot Live doit prendre connaissance et accepter, sans réserve, les conditions d'utilisation de cette plateforme (consultables sur www.drouotlive.com), qui sont indépendantes et s'ajoutent aux présentes conditions générales de vente.

ADJUDICATAIRE

I/L'adjudicataire sera le plus offrant et dernier enchérisseur pourvu que l'enchère soit égale ou supérieure au prix de réserve éventuel. Dans l'hypothèse où un prix de réserve aurait été stipulé par le vendeur, l'O.V.V. Giquello et associés se réserve le droit de porter des enchères pour le compte du vendeur jusqu'au dernier palier d'enchère avant celle-ci, soit en portant des enchères successives, soit en portant des enchères en réponse à d'autres enchérisseurs. En revanche le vendeur ne sera pas admis à porter lui-même des enchères directement ou par mandataire. Le coup de marteau matérialisera la fin des enchères et le prononcé du mot « adjugé » ou tout autre équivalent entraînera la formation du contrat de vente entre le vendeur et le dernier enchérisseur retenu. En cas de double enchère reconnue effective par le commissaire-priseur, le lot sera immédiatement remis en vente, toute personne intéressée pouvant concourir à la deuxième mise en adjudication. Dès l'adjudication, les objets sont placés sous l'entière responsabilité de l'acquéreur. Il appartiendra à l'adjudicataire de faire assurer le lot dès l'adjudication. Il ne pourra tenir l'O.V.V. Giquello et associés, responsable en cas de perte, de vol ou de dégradation de son lot.
II/TVA -Régime de la marge- biens non marqués par un symbole :
A/Tous les biens non marqués seront vendus sous le régime de la marge et le prix d'adjudication ne sera pas majoré de la TVA. La commission d'achat sera majorée d'un montant tenant lieu de TVA (20 % sauf pour les livres 5.5%) inclus dans la marge. Cette TVA fait partie de la commission d'achat et ne sera pas mentionnée séparément sur nos documents.
III/Lots en provenance hors UE sous le régime de l'admission temporaire : (indiqués par un ϴ sur le catalogue et/ou annoncés en début de vente).
Aux commissions et taxes indiquées ci-dessus au début des conditions de ventes, il convient d'ajouter des frais additionnels de 5,5 % H.T. au prix d'adjudication ou de 20 % H.T. pour les bijoux et montres, les vins et spiritueux, les multiples et les automobiles, frais additionnels majorés de la TVA actuellement 20% (5.5% pour les livres).
IV /Conditions de remboursement des frais additionnels et de la TVA (cf : 7e Directive TVA applicable au 01.01.1995)
A/ Si le lot est exporté vers un État tiers à l'Union Européenne
Les frais additionnels ainsi que la TVA sur les commissions et sur les frais additionnels, peuvent être rétrocédés à l'adjudicataire non résident de l'Union Européenne sur présentation des justificatifs d'exportation hors UE pour autant qu'il ait fait parvenir à la sarl Giquello et associés l'exemplaire n°3 du document douanier d'exportation et que cette exportation soit intervenue dans un délai de deux mois à compter de la date de la vente aux enchères (passé ce délai, aucun remboursement ne sera possible). Giquello et associés sarl devra figurer comme expéditeur dudit document douanier.
B/ Si le lot est livré dans un État de l'UE
La TVA sur les commissions et sur les frais additionnels peut être rétrocédée à l'adjudicataire de l'Union Européenne justifiant d'un n° de TVA Intracom-munautaire et d'un document prouvant la livraison dans son état membre sous réserve de la fourniture de justificatifs du transport de France vers un autre état membre, dans un délai d'un mois à compter de la date de la vente (passé ce délai, aucun remboursement ne sera possible).

PAIEMENT

L'adjudicataire a l'obligation de payer comptant et de remettre ses nom et adresse.
Le paiement du lot aura lieu au comptant, pour l'intégralité du prix, des frais et taxes, même en cas de nécessité d'obtention d'une licence d'exportation. En application des règles de TRACFIN, le règlement ne pourra pas venir d'un tiers. En cas de paiement par chèque non certifié, la délivrance des objets pourra être différée jusqu'à la garantie de l'encaissement de celui-ci. Un délai de plusieurs semaines peut être nécessaire. Les acquéreurs ne pourront prendre livraison de leurs achats qu'après un règlement bancaire. Les chèques tirés sur une banque étrangère ne seront autorisés qu'après accord préalable de la Société de Vente. Pour cela il est conseillé aux acheteurs d'obtenir, avant la vente, une lettre accréditive de leur banque pour une valeur avoisinant leur intention d'achat, qu'ils transmettront à la Société de Ventes. Paiement en espèces conformément au décret n°2010-662 du 16 juin 2010 pris pour l'application de l'article L.112-6 du code monétaire et financier, relatif à l'interdiction du paiement en espèces de certaines créances. Les bordereaux acquéreurs sont payables à réception. A défaut de règlement sous 30 jours, l'O.V.V. Giquello et associés pourra exiger de plein droit et sans relance préalable, le versement d'une indemnité de 40 euros pour frais de recouvrement (Art L 441-3 et Art L 441-6 du Code du Commerce).

A DÉFAUT DE PAIEMENT

Conformément aux dispositions de l'article L. 321-14 du Code de Commerce, à défaut de paiement par l'adjudicataire, après mise en demeure restée infructueuse, le bien sera remis en vente à la demande du vendeur sur folle enchère de l'adjudicataire défaillant ; si le vendeur ne formule pas sa demande dans un délai d'un mois à compter de l'adjudication, il nous donne tout mandat pour agir en son nom et pour son compte à l'effet, à notre choix, soit de poursuivre l'acheteur en annulation de la vente trois mois après la vente, soit de le poursuivre en exécution et paiement de ladite vente, en lui demandant en sus et dans les deux hypothèses tous dommages et intérêts, frais et autres sommes qui nous paraitraient souhaitables.

RETRAIT ET EXPÉDITION DES ACHATS

Sauf accord préalable avec l'acheteur, les objets volumineux et les meubles sont à retirer au magasinage de l'Hôtel Drouot. Les autres lots sont à retirer dans un délai de 15 jours dans les locaux de l'OVV Giquello et associés. Le délai passé, le stockage sera facturé 2euros minimum par jour ouvré. Magasinage Drouot : Tout objet/lot demeurant en salle le lendemain de la vente à 10 heures, et ne faisant pas l'objet d'une prise en charge par la société de ventes, est stocké au service Magasinage de l'Hôtel Drouot. Accès par le 6bis rue Rossini – 75009 Paris. Ouvert du lundi au vendredi de 13h30 à 18h et les samedis ouverts de 8h à 10h. Le service Magasinage est payant, à la charge de l'acquéreur. La tarification au 15 février 2023 est la suivante :
Frais de dossier, selon la nature du lot (5 € / 10 € / 15 € / 20 € / 25 € TTC), plafonnés à 100€ TTC par retrait.
Frais de stockage et d'assurance journaliers, à partir du 3ème jour ouvré, selon la nature du lot (1€ / 5 € / 10€ / 15€ / 20€).
Une réduction de 50 % sur les frais de stockage est accordée aux clients étrangers et aux professionnels du marché de l'art hors Île-de-France, sur présentation de justificatif. Au-delà d'une année civile, les lots seront stockés hors du magasinage de l'Hôtel Drouot. Le magasinage de l'Hôtel des ventes n'engage pas la responsabilité de l'OVV Giquello et associés à quelque titre que ce soit. Pour toute expédition, un forfait minimum de 36€ sera demandé.

BIENS CULTURELS

L'état français dispose d'un droit de préemption sur les œuvres d'art ou les documents privés mis en vente publique. L'exercice de ce droit intervient immédiatement après le coup de marteau, le représentant de l'État manifestant alors la volonté de ce dernier de se substituer au dernier enchérisseur, et devant confirmer la préemption dans les 15 jours. La société Giquello et associés n'assume aucune responsabilité des conditions de la préemption par l'État français. L'exportation de certains biens culturels est soumise à 'obtention d'un certificat de libre circulation pour un bien culturel. Les délais d'obtention du dit certificat ne pourront en aucun cas justifier un différé du règlement. L'O.V.V. Giquello et associés et/ou le Vendeur ne sauraient en aucun cas être tenus responsables en cas de refus dudit certificat par les autorités.

*IVOIRE

Les lots 9, 10, 27, 63, 187, 200, 204 et 233 réalisés dans l'ivoire d'Elephantidae spp sont classés à l'Annexe I au titre de la Convention de Washington et à l'Annexe A du Règlement Communautaire Européen. Au vu de leur ancienneté, ces spécimens sont bien antérieurs au 1er juin 1947. Conformément aux dispositions de l'article L321-17 du Code de commerce, l'action en responsabilité contre l'OVV se prescrit par 5 ans à compter de l'adjudication ou de la prisée.
Suite à l'arrêté du 16 août 2016 relatif à l'interdiction du commerce de l'ivoire d'éléphants et de la corne de rhinocéros sur le territoire national, modifié par l'arrêté du 4 mai 2017 et 16 décembre 2021, les objets en ivoire travaillé datant d'avant 1947 sont soumis à autorisation auprès des autorités officielles françaises. Cette déclaration sera complétée après la vente par les coordonnées de l'acheteur afin que ce dernier puisse circuler librement avec l'objet au sein de l'Union Européenne. Pour une expédition hors de l'Union Européenne, l'objet est soumis à l'obtention d'un certificat CITES de réexportation.

TERMS OF SALE

Payment shall be made in full in euros. In addition to the hammer price per lot and digressive selling fees, buyers shall be required to pay the following taxes and charges:
• 25% tax-free of the hammer price up to and including € 150 000
• 20.50% tax-free of any amount in excess of € 150 000 up to and including € 500 000
• 17% tax-free of any amount in excess of € 500 000
Lots 39 to 44 are coming from the US, therefore the buyer's premium indicated above will possibly be increased with importation fees of 5,5% without VAT, with the current VAT.
The auction will follow the order of the catalogue numbers. The Auction House and Experts reserve the right, in the interest of sales, to group together or split the catalogue numbers. The sizes and weight of the works are provided on an indicative basis.

CONDITION OF THE OBJECTS

We have provided information on the condition of the objects in accordance with our means. Goods are sold in the condition they are found at the time of sale. The condition of the items noted in the catalogue is on a strictly indicative basis. In cases where there is no note in the catalogue, this in no way implies that the lot is in perfect condition or does not need to be restored, have wear and tear, cracks, require re-lining or contain other imperfections. As an opportunity is afforded to examine the items described in the catalogue in the form of an exhibition, no claims will be accepted with respect to the condition thereof, once the auction has been completed and the item handed over. Re-Lining, cradling, and lining are considered to be a conservation measure, not a defect. On request, a report on the condition of the item can be provided for lots whose value is estimated at above €1000. Estimations are provided on a purely indicative basis. The information on the source/origin of the item is provided by the seller and Giquello et Associés SARL may not be held liable for this.

BIDDING

All bidders who wish to make an offer or bid by telephone may send a request, by post, email or fax to Giquello et Associés SARL, along with their bank details. The telephone auctions are a free service provided to customers who are not in a position to attend. Giquello et Associés SARL and its staff cannot be held liable in the event of a problem with the telephone connection. When two bids are identical, priority is given to the first bid received. In the event of auction, the price to be paid is the auction price, plus fees, in accordance with the applicable conditions at the time of sale.

ONLINE AUCTIONS

A facility for online auctions is provided. Auctions are carried out on the www.drouotlive.com website, a technical platform for remote participation in public auctions taking place in the auction rooms. Auctions press is the partner company for users of Drouot Live. Users wishing to participate in online auctions via the Drouot Live platform must familiarize themselves, and accept, without reservation, the conditions of use of this platform (available at www.drouotlive.com), which are independent and additional to the present terms and conditions of sale.

PURCHASER

I/The purchaser shall be the highest and last bidder provided that the auction price is equal to or greater than any reserve. If a reserve price has been stipulated by the seller, Giquello et Associés SARL reserves the right to make bids on behalf of the seller until the last auction increment below that amount, either by making successive bids, or by making bids in response to other bidders. However, the seller will not be permitted to make bids either directly or through an agent. The fall of the hammer marks the end of the auction and the word "sold" or any other equivalent shall result in the formation of a contract between the seller and the last accepted bidder. In the event of a dispute at the end of the bidding, i.e. If it has been established that one or more bidders simultaneously made an equivalent bid, either aloud, or by making a sign, and claim the item after "sold" is pronounced, the object will be immediately put to auction again at the price offered by the bidders and the public will be invited to bid again. Once sold, the items become the sole responsibility of the buyer. The buyer should take measures to ensure that the lot is insured as of the purchase. The buyer may not hold Giquello et Associés SARL, liable in the event of loss, theft or damage to the lot.
II/VAT-Profit margin scheme- goods not marked by a symbol:
A/All unmarked goods will be sold under the profit margin scheme and the auction price will not be increased by VAT. The purchase commission will be increased by a VAT equivalent amount (20 % except for books at 5.5%) included in the margin. This VAT forms part of the purchase commission and will not be mentioned separately in our documents.
III/Lots from outside the EU under the temporary admission scheme: (marked by a Θ in the catalogue and/or stated at the beginning of the sale process). To the commissions and taxes indicated above at the beginning of the sale conditions, additional costs of 5.5 % pre-tax should be added to the auction price or 20 % pre-tax for jewels and watches, wines and spirits, multiples and automobiles, additional costs increased by VAT currently 20% (5.5% for books).
IV /Reimbursement conditions for the additional costs and VAT (cf: 7th VAT Directive applicable on 01.01.1995)
A/ If the lot is exported to a non-member state of the EU, the additional costs and VAT on the commissions and on the additional costs may be reimbursed to the buyer non-resident of the EU on presentation of proof of export outside the EU providing the buyer has sent to SARL Giquello et Associés copy n°3 of the customs export form and that this export took place within two months as from the auction date (beyond this deadline, no reimbursement will be possible). Giquello et Associés SARL should be shown as the sender of the said customs document.
B/ If the lot is delivered in a member state of the EU, the VAT on the commissions and on the additional costs may be reimbursed to an EU buyer who proves having an Intracommunity VAT number and a document proving delivery in their member state subject to providing proof of transport from France to another member state, within one month as from the sale date (beyond this deadline, no reimbursement will be possible).

PAYMENT

The buyer is required to pay in full and provide their name and address. In accordance with TRACFIN rules, payment may not be made by a third party. In the event of payment by non-certified cheque, the delivery of the items may be postponed until the cheque has been processed. A number of weeks may be required. The buyers may not take delivery of their purchases until payment has been received by the bank. Cheques from foreign banks will only be authorised after prior agreement by the Auction House. To that end, buyers are encouraged to obtain, before the auction, a letter of credit from their bank for an approximate value of the amount they intend to spend, to be provided to the Auction House. Payment in cash in accordance with Decree n°2010-662 of 16 June 2010 pursuant to Article L. 112-6 of the Monetary and Financial Code on the prohibition on payment in cash for certain debts. For exports outside the EU, reimbursement of VAT may only be obtained after obtaining proof that the item has been exported within 2 months of the sale. Reimbursement will be made in the name of the buyer. (cf: 7th VAT Directive applicable as of 01.01.1995). Buyer slips are payable at the reception. Failing payment within 30 days, Giquello et Associés SARL may require as of right and without any prior notice, the payment of compensation of € 40 for recovery costs (Art L 441-3 and Art L 441-6 of the Commercial Code).

FAILURE TO MAKE PAYMENT

In accordance with the provisions of Article L. 321-14 of the Commercial Code, should the buyer fail to make the payment, after notice has remained without effect, the item will be placed for sale on the request of the seller for false bidding; if the seller does not formulate a request within one month of the auction, they give us all rights to act in their name and on their behalf, as we choose, to pursue the buyer for cancellation of the sale three months after the sale, or to pursue execution of the payment of the said sale, in both cases claiming all damages and interest, fees and other sums we deem to be desirable.

COLLECTION AND DISPATCH OF PURCHASES

Unless agreed in advance with the buyer, large objects and furniture should be collected from storage at Hôtel Drouot. Other lots should be collected within 15 days from OVV Giquello et Associés. Once the deadline has passed, storage will be invoiced at 2€ minimum per working day. Drouot storage: Any item/lot that remains in the room the day after the sale at 10am, which has not been removed by the Auction House, will be placed in storage at Hôtel Drouot. Access via 6bis rue Rossini - 75009 Paris. Open from Monday to Saturday from 1.30 pm to 6pm. The Storage facility must be paid for by the buyer. The prices on february 2023 are as follow: Administrative fee per lot: 5€/ 10€ / 15€ / 20€ / 25€ incl. VAT, limited to 100€ incl. VAT. Storage fees and insurance: 1€/ 5€ / 10€ / 15€ / 20€ incl. VAT/day, as of the 3th working day, depending on the size of the lot. A 50% discount on storage is granted to foreign clients. After one calendar year, the lots will be stored outside the Hôtel Drouot warehouse. OVV Giquello et Associés may not be held liable for storage of the items in the Hotel on any grounds whatsoever.

CULTURAL ITEMS

The French State has a pre-emptive right to purchase art works or private documents offered for sale to the public. The exercise of this right applies just after the hammer falls, and the State representative notifies their intention to acquire the item and to substitute itself for the highest bidder, and must confirm the acquisition within 15 days. Giquello et Associés will not accept liability with respect to the conditions of pre-emptive acquisition by the French State. Export of certain cultural goods is subject to the acquisition of a certificate of free circulation for cultural goods. Under no circumstances may the time required to obtain the certificate be invoked to justify late payment. Under no circumstances may Giquello et Associés SARL and/or the Seller be held liable should the authorities refuse to deliver the said certificate.

PHOTOGRAPHIES Vincent Girier-Dufournier
Maria Lannino

RÉALISATION Montpensier Communication

IMPRESSION Graphius

o.v.v. agrément n° 2002 389

giquello
5, rue La Boétie - 75008 Paris

HÔTEL DROUOT